

FEDEFAM

par Loraine Desjardins et Félix Gramajo-Rossi

Il y a quelques années en Amérique latine, on observait une prolifération d'organismes voués à la défense des droits humains devant la montée de la violence institutionnalisée pratiquée par les régimes militaires de ces pays. Dans le but de coordonner l'action de ces différents groupes, FUNDALATIN (Fédération latino-américaine pour les droits humains et le développement social) a proposé, lors de son deuxième congrès, la création d'une fédération regroupant la totalité des organismes dont les actions, touchant les cas de disparition forcée, avaient été jusque-là indépendantes les unes des autres. C'est ainsi qu'est née en novembre 1981 à Caracas (Venezuela) FEDEFAM: la Fédération latino-américaine des associations de familles de détenus-disparus.

Les principes de FEDEFAM

FEDEFAM s'inspire à la fois de la profonde vocation démocratique des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes et des principes et droits consacrés par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette fédération se veut un organisme foncièrement humanitaire excluant tout sectarisme. C'est ainsi que FEDEFAM prétend atteindre ses objectifs en utilisant tous les moyens d'action légaux et humanitaires.

L'Amérique latine a connu des gouvernements qui se sont employés à détruire systématiquement l'économie de ces pays au profit de quelques groupes minoritaires et privilégiés. La contestation, de plus en plus organisée, des peuples face à cette situation d'injustice sociale a poussé les militaires à accroître la répression afin de pouvoir imposer leur projet politique avec une totale impunité dans un climat de "paix sociale". C'est ainsi que la pratique de la disparition forcée est devenue une méthode utilisée couramment pour éliminer toute forme d'opposition.

La pratique de la disparition forcée est un phénomène qui affecte plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes depuis les années '70. À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, avec l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), on aurait cru que la nuit du fascisme était terminée et que certaines formes de barbarie avaient été à tout jamais bannies de la surface de la terre. Mais il faut bien se rendre à l'évidence: ce n'est pas le cas.

Bien que la disparition forcée des personnes ne soit pas un fait nou-

Loraine Desjardins est permanente à la Ligue des droits et libertés de Montréal. Félix Gramajo-Rossi est étudiant en Communication à l'UQAM.